

INFOS

flash

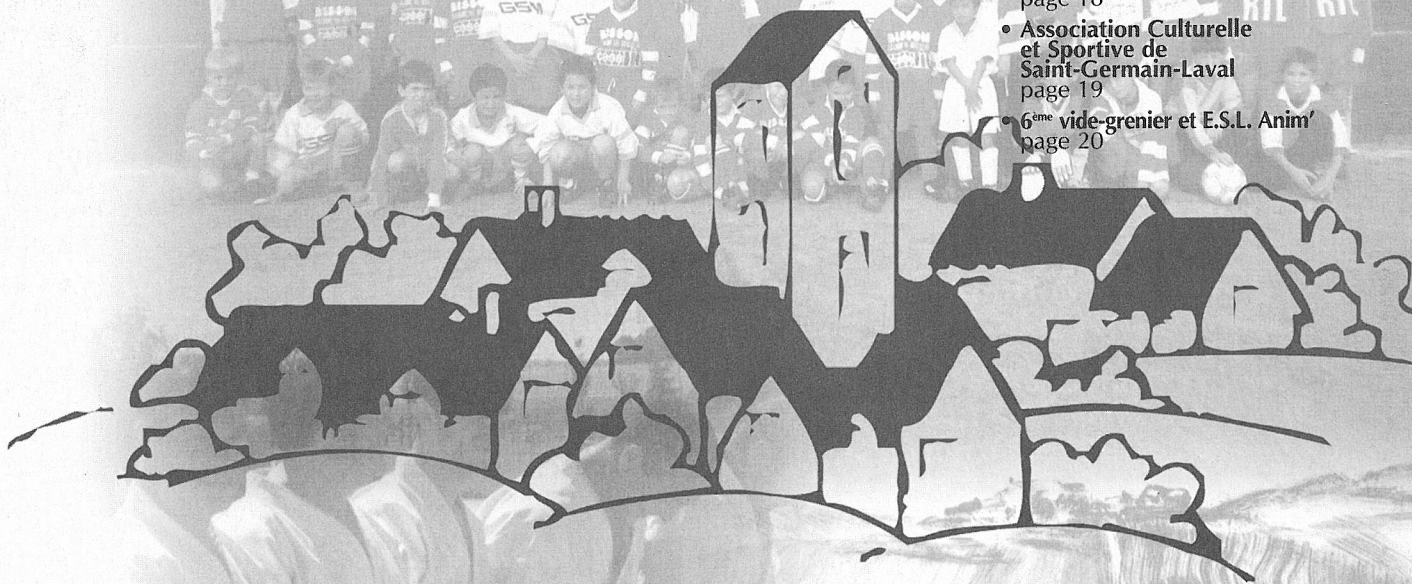
Saint-Germain-Laval n°4/99

N° ISSN 0991-2843



- Amélioration du terrain de football
- Réveillon 2000
- Sport, culture, loisirs...

- Réveillon 2000 page 2
- Amélioration de la pelouse du terrain d'honneur pages 3, 4, 5 et 6
- Déchetterie de Montereau page 8
- Diocèse de Meaux page 8
- La garderie pré et post-scolaire de Saint-Germain-Laval page 9
- Brèves page 9
- Le centre de loisirs Nathalie pages 10 et 11
- Sport, culture, loisirs... Ou, quand, comment ? pages 12 et 13
- A.C.S.G. Section percussions page 14
- A.C.S.G. Section jogging page 14
- A.C.S.G. Tennis de table Entente de la Bassée page 15
- Yoseikan Dakaïto Ryu page 15
- Archerie de Pontville Section tir à l'arc page 16
- E.S.L. Ecole d'Arts Plastiques page 16
- Le club de l'Age d'Or page 17
- Association P.A.R.E.N.T.S. page 17
- E.S.L. Karatedo Shotokan page 18
- C.E.S.A.L. Judo page 18
- Association Culturelle et Sportive de Saint-Germain-Laval page 19
- 6^{ème} vide grenier et E.S.L. Anim' page 20



La vie associative

Infos Flash Bulletin d'informations municipales.

Directeur de la publication :
J.C. Lentès, Maire.

Responsable de la rédaction :
P. Legay, J.J. Béguine.

Maquette et conception :
C. Legay, C. Passeri

Impression :
Compo Grama 01 46 56 14 44.

Rédaction et distribution :
Mairie de Saint-Germain-Laval
77130

2000

Menu Saint-Sylvestre 1999

Daniel HALLET
Traiteur
75, rue Jean Jaurès
77130 Montereau
Tél. : 01 64 32 04 78

SZAJA dominique
portable : 06 81 05 33 90
Mairie de Saint-Germain-Laval/E.S.L.

Prestations
Vaisselle, nappage
Fourniture bougies,
bougeoirs, etc.
Vins (Au Bon Terroir)
blanc + rouge
Feu d'artifice + cotillons

500 F. TTC par personne
120 F. enfants moins de 12 ans
Champagne : 100 F. la bouteille

Réservations mairie - Tél. : 01 64 32 10 62 Payable
à la réservation



Cocktail Maison

Petits Fours Salés

Mousseline de Crabe

Pains Surprise

Médailillon de Foie Gras

Terrine d'Asperges et Salade Composée

Langouste Bellevue

Canard Mosaïque

Filet de Bœuf sur Toast Brioché

Plateau de Fromage

Pièce Montée 2000

Café

Amélioration de la pelouse du Terrain d'Honneur

Le but de cette opération est d'obtenir une pelouse plus souple, moins bosselée, ayant une meilleure couverture végétale.

Travaux à la charge de la SOTREN

Déflashage

Fourniture de 20 m³ de terre végétale criblée, amendée en sable de Loire de chez FALIENOR.

Reprise de cette terre et mise en place pour déflasher les devants de butts, sur les lignes de drains et quelques trous ponctuels. Le solde sera réparti dans la partie centrale.

Amélioration de la planimétrie

Désherbage

Réalisation d'un désherbage sélectif sur l'ensemble de la surface à l'intérieur de la main courante. Cette opération sera effectuée à l'aide d'un produit n'ayant qu'une action foliaire, permettant la réalisation d'un semis de regarnissage.

Sablage

Fourniture de 56 tonnes de sable de Loire 0/4.

Reprise de ce sable et mise en place de manière uniforme sur l'ensemble de la surface de jeu.

Passage du trancheur décompacteur

Cet appareil réalise deux opérations simultanées :

- création de micro-tranchées
- décompactage en profondeur

Première opération :

On réalise des micro-tranchées d'1,5 cm de large sur 6 à 8 cm de profondeur, espacées tous les 25 cm.

La terre est éjectée en surface et se mélange au sable précédemment épandu.

Deuxième opération :

La machine est équipée de socles vibrants qui passent dans l'axe des micro-tranchées et décompactent le sol à 20 cm de profondeur environ.

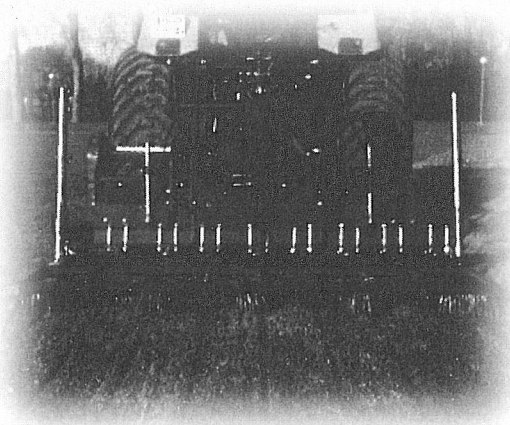
Passage d'une traîne spécifique dans plusieurs sens.

Cette traîne permet de faire tomber une partie du mélange terre/sable réalisé dans les micro-tranchées, le solde servant à atténuer les déformations superficielles.



Le trancheur décompacteur contribue :

- au décompactage du sol en profondeur
- à l'assouplissement de la surface de jeu
- à l'atténuation des déformations superficielles grâce au mélange terre/sable obtenu
- à un meilleur développement du jeune gazon lors du semis de regarnissage car il se développe dans un mélange terre/sable.



Semis de regarnissage

Passage de la regarnisseuse - appareil permettant de régénérer le gazon existant, d'effectuer un semis de regarnissage à raison de 15 g/m² et un roulage.

Passage de l'appareil sur l'ensemble de la surface, plus passage supplémentaire sur 1m à l'extérieur de la ligne de jeu dans le sens longitudinal.

Compris fourniture de gazon spécial semis de regarnissage à base de variétés de ray-grass permettant un enracinement rapide.

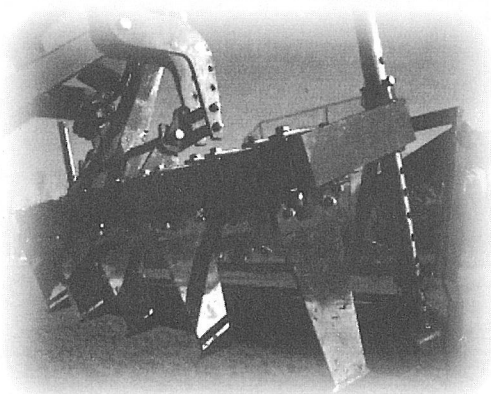
$$6\ 000\text{ m}^2 + 6\ 000\text{ m}^2 = 12\ 000\text{ m}^2$$

Apport d'engrais

Fourniture et épandage de 300 kg d'engrais retard 20.6.8.

Arroseur enrouleur

Achat d'un arroseur permettant d'effectuer un arrosage efficace si nécessaire durant la période estivale.



Olympe

Arroseur mobile à enroulement automatique pour stades, golfs, parcs, horticulture, etc., constitué :

- d'un chariot support canon d'arrosage KOMET R20 (buse de 6 mm), à trois roues gonflables,
- d'un chariot dévidoir à deux roues gonflables comprenant un enrouleur avec une bobine de stockage de tuyau polyéthylène spécial. La force motrice est assurée par un vérin hydraulique agricole SERET.

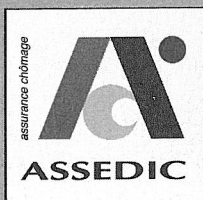


Le tout, formant un ensemble compact, est construit avec des matériaux de première qualité sélectionnés (protection anti-corrosion). Utilisable partout, facile à déplacer, d'une conception simple. Les interventions éventuelles sont aisées et évidentes.

Au-delà des avantages techniques reconnus de ce concept, le plus de l'arroseur enrouleur OLYMPE réside essentiellement dans les gains de temps de mise en place, donc de main d'œuvre.

Alimentation minimum : 3 bars. Mise hors gel de l'appareil pendant la période hivernale recommandée. Vitesse d'avancement réglable jusqu'à 50 m/heure. Très bon rapport avancement/consommation. Contrôle de pression à l'appareil par manomètre. Protection du vérin par une double filtration. Arrêt d'eau automatique en fin de phase d'enroulement. Enroulement régulier et précis du tuyau.

Information Assedic



Désormais avec le **0.802.377.377** (0,79 F./min.), l'Assedic propose, du lundi au vendredi, de 8h45 à 16h :

- un service de pré-inscription
- une équipe de conseillers pour répondre à toutes les questions des demandeurs d'emploi et traiter leur dossier.



La Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne vous informe...

Du **NOUVEAU** pour l'**ALLOCATION** de **RENTÉE SCOLAIRE** en **1999** :

Vous serez plus nombreux à en bénéficier



A la suite de la Conférence de la famille de juin 1998, le gouvernement a décidé d'accorder à un nombre plus important de familles l'allocation de rentrée scolaire (ARS) en 1999, en supprimant l'obligation d'avoir une autre prestation familiale pour bénéficier de l'ARS.

Les familles qui ne percevaient pas de prestation familiale à ce jour, peuvent désormais bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire (si elles ont des revenus modestes et un enfant à charge).



VOUS ETES DEJA ALLOCATAIRE

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour obtenir l'ARS. Votre CAF dispose déjà des informations nécessaires pour calculer vos droits (nombre et âge des enfants, montant des revenus).



VOUS AVEZ ETE ALLOCATAIRE EN 1997 OU EN 1998 ET VOS RESSOURCES VOUS PERMETTENT D'EN BENEFICIER

LA CAF va vous contacter par écrit prochainement (elle connaît vos ressources de 1996 ou de 1997). Inutile de vous manifester.



VOUS N'AVEZ QU'UN SEUL ENFANT ET VOUS N'ETES PAS CONNU DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, CAR VOUS N'AVEZ REÇU AUCUNE PRESTATION

Il vous suffira de constituer un dossier.

- Par téléphone
- Par courrier (une simple lettre)
- A notre guichet d'accueil au 21-23 av. du Général Leclerc à MELUN
- Dans la permanence CAF la plus proche de votre domicile.
- Vous pouvez aussi demander conseil ou retirer un dossier auprès de votre mairie.

Dès que la CAF aura reçu le dossier, elle vous en accusera réception



QUAND SAUREZ-VOUS SI VOUS AVEZ DROIT A L'ARS ?



Le versement de l'allocation de rentrée scolaire s'effectue une fois par an, à partir du 25 août. A titre indicatif, son montant en 1998 était de 1 600 F par enfant bénéficiaire et pour l'année.

- **Si votre enfant a entre 6 et 16 ans** (né entre le 16 septembre 1983 et le 31 janvier 1994), vous recevrez un courrier vers le 25 août pour vous annoncer si vous êtes ou non bénéficiaire.
- **Si votre enfant a entre 16 et 18 ans** (né entre le 16 septembre 1981 et le 15 septembre 1983 inclus), la scolarité n'étant plus obligatoire, votre CAF doit savoir s'il est scolarisé ou non. Vous recevrez **fin Août** une déclaration de situation. Dès que vous l'aurez renvoyée, vous recevrez un courrier, **en Septembre**, pour vous annoncer si vous êtes ou non bénéficiaire.

Dans tous les cas, ne vous inquiétez pas des délais de réponse et veuillez attendre de recevoir le courrier de votre CAF. Ces informations sont générales. Les situations particulières peuvent entraîner des dispositions différentes, renseignez-vous auprès de votre Caisse.

Vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous renseigner :

- en téléphonant au 08 36 67 50 00 (1 F 49 la minute)
- en composant le 3615 CAF (1 F la minute heures pleines, 0 F 50 la minute heures creuses)
- ou sur Internet : www.caf.fr

Déchetterie de Montereau

La déchetterie du Syndicat Intercommunal de la Région de Montereau (SIRMOTOM) ouvrira en octobre prochain à Montereau.

Cet équipement intercommunal clos et gardienné, où les particuliers pourront venir déposer gratuitement les déchets, sera accessible également aux artisans et commerçants dans la limite de 1m³ par semaine.

Elle a pour objectif :

- permettre à la population d'évacuer ses déchets et encombrants dans de bonnes conditions pour l'environnement,
- supprimer la formation de dépôts sauvages,
- économiser les matières premières et favoriser le recyclage et la valorisation des déchets.

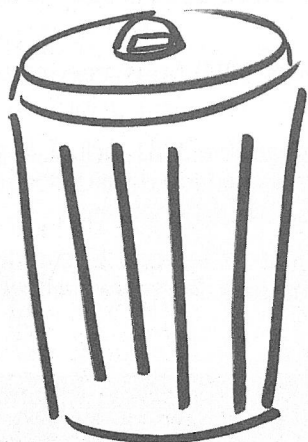
Les horaires d'ouverture seront les suivants :

	Horaires d'été (1 ^{er} avril - 30 septembre)	Horaires d'hiver (1 ^{er} octobre - 31 mars)
Lundi	8h30/12h30 - 15h/19h	8h30/12h30 - 14h/18h
Mardi	FERME	FERME
Mercredi	8h30/12h30 - 15h/19h	8h30/12h30 - 14h/18h
Jeudi	8h30/12h30	8h30/12h30
Vendredi	15h/19h	14h/18h
Samedi	8h30/12h30 - 15h/19h	8h30/12h30 - 14h/18h
Dimanche	9h/12h	9h/12h

Fermeture :

Jour de Noël - 1^{er} janvier - 1^{er} mai - 1^{er} novembre - Dimanche et Lundi de Pâques.

Une information sera diffusée à chaque habitant par le SIRMOTOM avant ouverture.



Diocèse de Meaux

Communiqué du vicaire général M. Jean THURET

“ Monsieur le Maire,

Vous avez eu connaissance de deux rencontres qui se sont tenues à Montereau les 31 mai et 12 juin derniers concernant la prise en charge des paroisses de la région de Montereau. Je vous avais promis de vous tenir informé des décisions qui y seraient prises, ce que je fais par ce courrier.

Nous avons décidé de cinq ensembles de paroisses qui seraient confiées à une équipe de personnes. Un prêtre fera partie de cette équipe. Les cinq ensembles sont définis à ce jour, à savoir :

- La Grande Paroisse, Forges.
- Echouboulains, Valence-en-Brie.
- Saint-Germain-Laval, Laval-en-Brie, Salins
- Marolles, Misy, La Tombe, Barbey.
- Cannes-Ecluse, Varennes, Esmans, La Brosse Montceaux.

Nous avons décidé de ne pas aller trop vite pour avancer dans le calme. Aussi les équipes ne sont pas encore désignées. Personnellement, je dois rencontrer les communautés de ces différents ensembles début septembre.

Pour ce qui concerne les catéchismes, des personnes peuvent donner des renseignements localement. Pour ce qui concerne les baptêmes et mariages, en attendant la mise en place, le statut quo se poursuit, c'est-à-dire que les demandes se font à la paroisse de Montereau.

Dans l'année à venir nous essaierons de faire que les baptêmes et mariages se célèbrent dans les différentes églises, et que chaque mois une messe au moins y soit célébrée : cela se modulera selon l'importance de la commune, et la température de l'église en période d'hiver.

Ces décisions sont prises en ce moment pour une période d'un an ; nous procéderons à une estimation en juin 2000.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à la communauté chrétienne de votre commune et à l'édifice qui est affecté au culte catholique, je vous prie, Monsieur le Maire, d'être assuré de toute ma considération.

”

La garderie pré et postscolaire de Saint-Germain-Laval

Nous accueillons les enfants scolarisés (maternelle et communale) les jours de classe de 6h30 à 19h30 dans les nouveaux locaux mis à la disposition de la mairie jouxtant l'école maternelle.

Nous sommes à votre disposition pour garder votre (vos) enfant(s) dans ces bâtiments tout neufs. Une grande salle de jeux équipée, une salle de détente, une cantine où les plats sont livrés chaque jour, élaborés par une diététicienne, sont à discrétion de nos petits pensionnaires. Pour une somme relativement peu élevée, les heures de garde sont déductibles des impôts, avec aussi possibilité de paiements personnalisés ; les enfants sont gardés, en cas de maladie non contagieuse ; nous appelons le médecin, après vous avoir averti.

6h30 - 19h30 sont les horaires d'ouverture pour la garderie, horaires inchangés. L'effectif s'agrandissant d'années en années, le bilan est donc très positif. Les tarifs déductibles des impôts, goûter compris pour un enfant de Saint-Germain-Laval est de 11 F. de l'heure. Tarifs dégressifs ensuite.

Seule condition : l'enfant doit être écolier soit en maternelle, soit en primaire.

11h40 - 13h40 cantine

Le repas est composé par une diététicienne (donc équilibré), livré chaque matin.

Les repas sont à payer d'avance pour le mois au service pour le prix de 22,50 F. l'un, pour un enfant de la commune. Les enfants des autres communes voisines y sont aussi les bienvenus.

Pour les repas prévenir la veille avant 10h.

Seule condition : être scolarisé aux Mûriers

Pour plus de renseignements

Aux heures de garderie : 01 64 32 09 02

En dehors :

Mme BERANGER 01 64 32 10 89

Mme MALOUBIER 01 64 32 72 56

Rentrée des classes à l'école des Mûriers

Lundi 6 septembre 1999 pour la section des moyens et des grands.

Pour la section des petits se reporter à la lettre reçue lors de l'inscription.

Ecole maternelle "Les Mûriers"

Rue de l'Ancienne Eglise 77130 Saint-Germain-Laval

Brèves

Recensement militaire

Jeunes filles et jeunes gens nés en juin, juillet et août 1983, vous devez vous faire recenser en mairie, avant le 30 septembre 1999, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :
- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

Dératisation

La population est informée qu'une opération de dératisation aura lieu le 4 novembre 1999 sur l'ensemble du territoire de la commune. Ces traitements sont absolument gratuits, aussi il est demandé à chacun de renseigner les techniciens sur la présence des rats et souris en téléphonant à la mairie (01 64 32 10 62), aux heures d'ouverture du secrétariat.

C.C.A.S. Permanence assistante sociale

Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 17h, en mairie. La prochaine aura lieu le lundi 20 septembre 1999.

C.C.A.S. Permanence emploi

Nous vous rappelons que la permanence emploi vous accueille chaque mardi de 14h à 17h dans la maison face à la mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos recherches d'emploi, rédaction de curriculum vitae, etc. N'hésitez pas à nous rendre visite ! Réouverture en septembre.

Collecte des monstres extra-ménagers

La collecte des monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le lundi 20 septembre 1999, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

Ne sont pas compris dans la dénomination "monstres", les bouteilles de gaz, batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

Analyse de l'eau

La Direction Départementale de l'eau et de l'environnement nous communique : réalisée le 27 juillet 1999, la dernière analyse conclut à une eau de bonne qualité. Taux de nitrate 40 mg/l (pour mémoire, maxi toléré : 50 mg/l).

Conclusion : "Eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés".

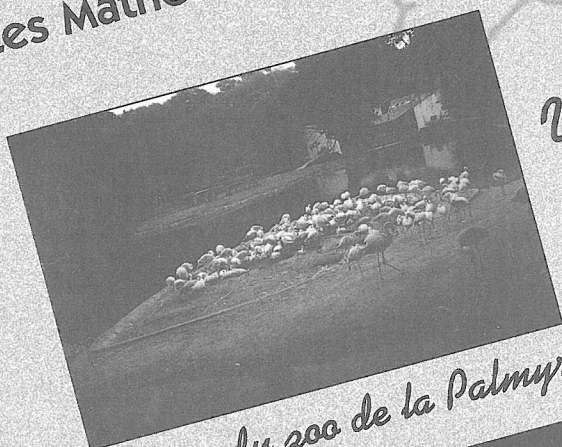


Le centre de l'

Petit aperçu de nos

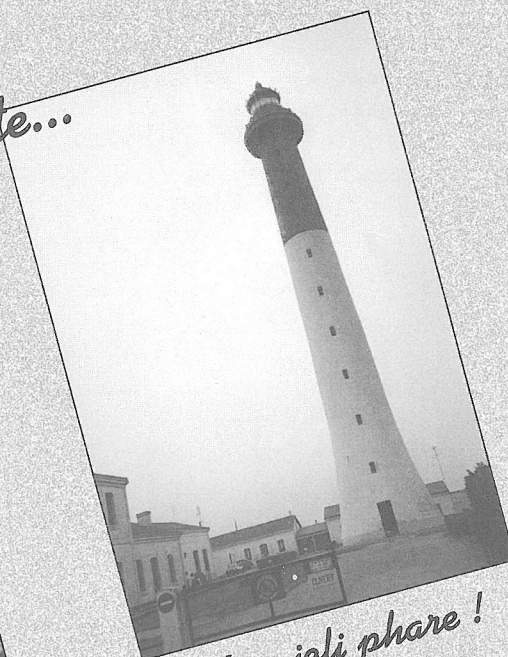
SÉJOUR AU BORD DE MER
Camping Palmyre Loisirs
Les Mathes (Charente-Maritime)

ACTIVITÉS

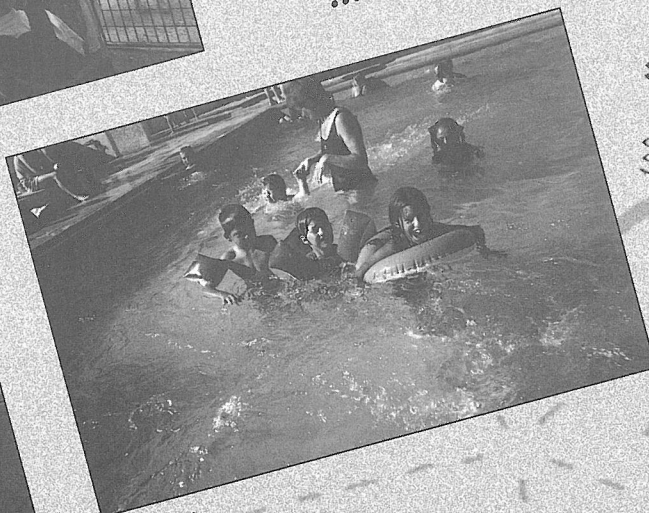


... du zoo de la Palmyre

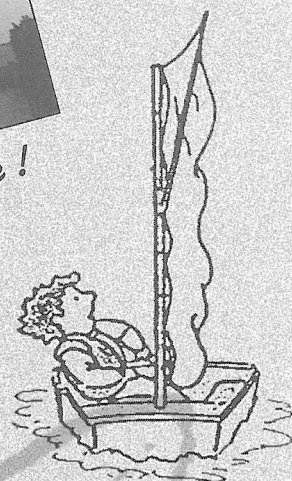
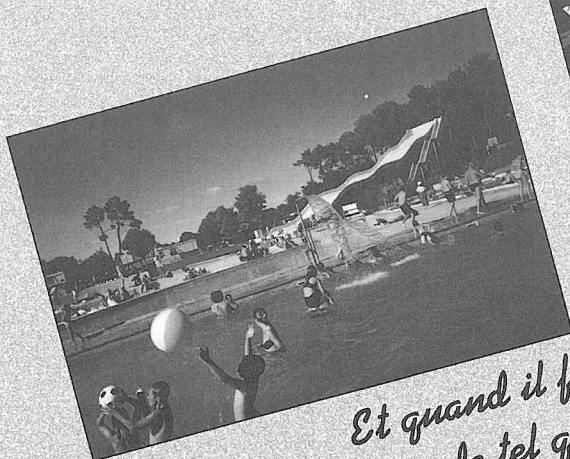
Visite...



... d'un joli phare !



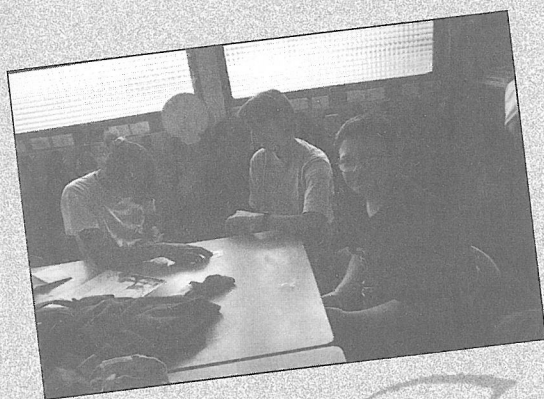
Et quand il fait chaud
rien de tel que la piscine !!!



Loisirs Mathalie

vacances au centre

ES AU CENTRE

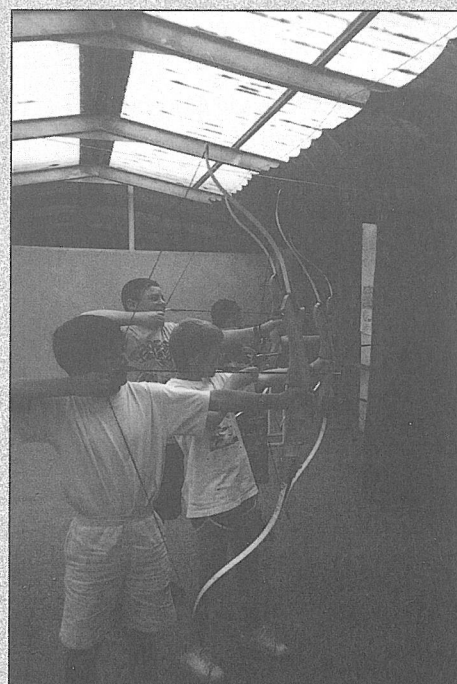


SUR LA BASE DE LOISIRS
DE BUTHIERS



Parties de mini-golf...

Tir à l'arc



Nous vous informons que dès le 8 septembre 1999, le centre fonctionnera tous les mercredis de l'année et les petites vacances scolaires.

Il accueille, sur place, aux horaires suivants :
de 8h à 17h30 - 18h30 (heure de garderie)
ou de 8h à 12h - 13h30 à 17h30

Les inscriptions seront reçues à la mairie de :
8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au 01 64 32 64 05.

Pour le mois de septembre, les activités auront pour thème "l'Automne" (programme par tranche d'âge).

- Sortie en forêt accompagnée d'un garde forestier
- Diverses sorties... théâtre, cinéma... sans oublier les stages sportifs

Bien entendu, nous retrouverons nos petits amis de l'Association des Paralysés de France.

Sport, culture, loisirs...

karaté reprise des cours le 13 septembre

- **Association**
E.S.L.
- **Responsable**
Mme Maloubier
Tél. : 01 64 32 72 56
- **Lieu**
Salle l'Orée de la Bassée
et salle de judo
- **Inscriptions**
Vendredi 3 septembre, lundi 6
septembre, mardi 7 septembre,
17h et 19h

Reprendra ses cours à partir du lundi 13 septembre à 18h.

Adultes - adolescents - débutants :

lundi de 18h à 19h

Gradés : lundi de 19h à 20h

Tous : jeudi de 19h à 20h

Cours spécifiques : jeudi de 20h à 20h30

Cours vétérans : samedi de 10h à 11h

Enfants : vendredi de 18h à 19h, mardi de 17h30 à 18h30

(tous grades - 3 cours différents)

gymnastique enfants

- **Association**
A.C.S.G.
- **Responsable**
Mme Van Doorn
Tél. : 01 64 32 66 04
- **Lieu**
Salle des fêtes de Courbeton

Les inscriptions sont prévues le mercredi 8 septembre, de 17h30 à 19h au Dojo de Saint-Germain-Laval (C.E.S.A.L.). Les cours reprennent le lundi 13 septembre, pour les niveaux 2 et 3, et le mercredi 15 septembre pour les autres niveaux. Les inscriptions continuent pendant les cours.

Confirmés : lundi de 18h à 20h (niveau 3 - niveau 2), mercredi de 14h à 16h (niveau 3 - niveau 2), samedi de 17h à 19h (niveau 3 - niveau 2)

Baby gym 3/6 ans : mercredi de 16h à 17h, samedi de 14h à 15h

Débutantes : mercredi de 17h à 18h

Niveau 1 : mercredi de 18h à 20h,

samedi de 15h à 17h

Imposés : samedi de 15h à 17h

gymnastique adultes

- **Association**
A.C.S.G.
- **Responsable**
M. Dupas
Tél. : 01 60 96 15 51
- **Lieu**
Salle des fêtes de Courbeton
Préau de l'école de Courbeton

Lundi de 20h30 à 21h30, jeudi de 20h30 à 21h30, mercredi de 19h à 20h

judo

- **Association**
C.E.S.A.L.
- **Responsable**
M. Pierdet Olivier
Tél. : 01 64 70 22 37
- **Lieu**
Salle des fêtes de Courbeton

Mardi et vendredi de 17h30 à 21h30

Jeudi de 18h30 à 21h

dessin - peinture

- **Association**
E.S.L.
- **Responsables**
Mme Dupas
Tél. : 01 60 96 15 51
Mme Maraval (prof.)
Tél. : 01 64 32 17 00
- **Lieu**
Ecole d'Arts Plastiques
2, rue des pins : 01 64 22 58 43

Se renseigner auprès du professeur

tennis de table

- **Association**
A.C.S.G.
- **Responsables**
M. Vibert (jeunes)
Tél. : 01 64 32 72 02
M. Degrelle (adultes)
Tél. : 01 64 70 24 98
- **Lieu**
Préau de l'école de Courbeton (jeunes)
Salle de l'Orée de la Bassée (adultes)

Dimanche de 10h à 12h, mercredi de 17h à 19h, vendredi de 20h30 à 23h (adultes)

Championnats jeunes : samedi à 15h

Championnats adultes : mardi à 20h30

tennis

- **Association**
E.S.L.
- **Responsable**
M. Benonnier
Tél. : 01 64 70 26 54
- **Lieu**
Stade de Pontville

Se renseigner auprès du professeur

jogging

- **Association**
A.C.S.G.
- **Responsable**
Mr Prince
Tél. : 01 60 96 37 07
- **Lieu**
Place Jean-Jaurès Gardeloup

Dimanche à 8h30



Où ? quand ? comment ?

couture

- Association
E.S.L.
- Responsables
Mme Jacquin, Présidente
Tél. : 01 64 32 47 07
Mme Musy, animatrice
Tél. : 01 64 32 53 53
- Lieu
Rue des pins
Courbeton face salle des fêtes
 - Initiation - entraide - disponibilité
 - Matériel à votre disposition

Retrouvez l'ambiance et la bonne humeur d'antan, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et apprécier «l'art que la gente masculine nous envie».

Reprise des cours le 6 septembre 1999.

Lundi de 13h30 à 18h - 18h à 22h, mardi de 13h30 à 18h30, mercredi de 18h à 22h30, jeudi de 13h30 à 18h30

3^{ème} âge date de reprise le 8 septembre

- Association
Club de l'Age d'Or
 - Responsables
M. Vibert
23, allée des pivoines
Tél. : 01 64 32 72 02
 - Lieu
Logement école du Petit Buisson
- Un mercredi sur deux de 14h à 17h30**

P.A.R.E.N.T.S

- Association P.A.R.E.N.T.S.
 - Responsable
M. Krebs
Tél. : 01 64 70 34 83
 - Lieu
Salle du Rû de l'étang
- Permanence le mardi et mercredi de 17h30 à 18h30**

marche - randonnée

- Association
A.C.S.G.
 - Responsable
Mme Boulanger
Tél. : 01 60 96 12 39
- Une fois par mois**

gymnastique volontaire

- Association
C.E.S.A.L.
 - Lieu
Salle des fêtes de Courbeton
- Lundi de 14h à 15h, jeudi de 14h à 15h**

yoseikan dakaïto ryu

- Lieu
Saint-Germain-Laval
- Reprendra ses cours à partir du 15 septembre 1999.**
Les cours seront donnés les mercredis pour les enfants de 19h à 20h et à partir de 20h pour les adultes.

bibliothèque

- Association
A.C.S.G.
 - Responsable
Mme Boulanger
Tél. : 01 60 96 12 39
 - Lieu
Salle Jacques Prévert
- Lundi de 16h30 à 17h30**

pêche à la mouche

- Association
C.E.S.A.L.
 - Responsable
M. Gagnadoux
Tél. : 01 64 31 54 26
 - Lieu
Dans les deux étangs E.D.F.
- Toute l'année**

tir à l'arc

- Responsable
M. Maloubier
Tél. : 01 64 32 72 56
 - Lieu
Stade de Pontville
- Reprendra ses cours à partir du 4 septembre. Inscriptions le même jour.**
Samedi de 13h30 à 15h30, lundi de 14h à 16h

A.C.S.G. Section percussions

Soirée indienne

Le vendredi 7 mai 1999 a eu lieu à Saint-Germain-Laval, la première soirée indienne proposée par l'A.C.S.G. Organisée par des étudiants de l'école ARCA située à Fontainebleau, cette manifestation a permis de présenter un spectacle de qualité. Au profit de l'association SAMHATI, cette soirée gérée par Mlle PULS Véronique nous a fait découvrir trois aspects de l'Inde du Nord :

La musique :

Par la présence de Kushal DAS (Sitar) et Bivash SENGUPTA (Tabla), deux grands maîtres venus de CALCUTTA, nous ont interprété un raga du soir (mélodie) accompagnés à la tampura par Dipa REMY présidente de l'association SAMHATI.

La danse :

Rukmini KIRKLAND, danseuse de talent, originaire de CALCUTTA, nous a conté des extraits du Mahabharata (mythologie indienne) par le biais du Barata-natyam, art ancestral de la danse indienne.

La gastronomie :

Un repas indien nous a fait découvrir les saveurs et les parfums de l'Inde.

Les profits de cette soirée ont été versés à l'association SAMHATI qui en invitant des artistes indiens en Europe, contribue au développement et à la promotion de la culture indienne.

L'A.C.S.G. Section percussions tient à remercier les acteurs de cette soirée, en particulier Véronique et Eric PULS (ce dernier pour la sonorisation), Dipa REMY, M. SZAJA responsable des associations, la mairie de Saint-Germain-Laval ainsi que tous les bénévoles qui par leur énergie ont œuvré à l'aboutissement de ce projet. Nous espérons pouvoir vous offrir un autre spectacle avant la fin de l'année et comptons sur votre fidélité.

Cours de percussions :

Les cours de percussions reprendront à la salle polyvalente « l'Orée de la Bassée », le jeudi 23 septembre 1999 de 20h30 à 22h30 pour les confirmés.

Les cours débutants se dérouleront au même endroit tous les vendredis de 19h à 20h30 à partir du 24 septembre 1999.

Inscriptions sur place.

Contact : Patrick MASSON - tél. : 01 64 32 54 13

Info :

Les percussionnistes de l'A.C.S.G. se produiront à Saint-Germain-Laval lors de la fête de la rentrée du 19 septembre 1999.

A.C.S.G. Section jogging

Il est des rendez-vous qu'il ne faut pas manquer. Celui du dimanche matin à 8h30, place Jean-Jaurès à Gardeloup est un de ceux-là. Une vingtaine de personnes, hommes et femmes se retrouvent ainsi durant toute l'année pour le seul plaisir de courir. Tous les niveaux sont réunis, chacun court à son rythme pendant une heure ou plus. Au fil du temps, ce plaisir devient vite indispensable à l'organisme d'une part et à l'esprit d'autre part. Au plaisir de la course et de l'effort s'ajoute aussi celui de la découverte. A 10 ou 12 km/heure, vous découvrirez le charme de nos villages briards : Forges, Laval, Salins, Tréchy, Cannes, Marolles ou Barbey. Les plus courageux peuvent pousser leurs baskets jusqu'à Echouboulains, Coutençon, Courcelles ou Châtenay. Sur les chemins de halage, vous aurez un jour la chance de voir un héron s'envoler à vos pieds. Sur les chemins de traverse, vous verrez à l'occasion des chevreuils traverser devant vous,

plus souvent, vous débusquerez un lièvre ou une compagnie de perdreaux. Avec un peu d'expérience et d'entraînement, vous pourrez participer à des courses régionales voire au Marathon de Paris et pourquoi pas "certains l'ont bien fait" au Marathon de New-York. Enfin, pour maintenir l'ambiance et lâcher à l'occasion vos baskets, la section organise de temps à autre, des sorties parisiennes (cabarets, restaurants, etc.).

Vous voilà convaincus alors n'hésitez plus, venez vous oxygéner le dimanche matin à partir de 8h30 place Jean-Jaurès à Gardeloup.

Vous voulez des renseignements complémentaires, un numéro de téléphone : 01 64 32 74 57.

A bientôt !

La section jogging de l'A.C.S.G.

A.C.S.G. Tennis de table

Entente de la Bassée

Bilan sportif : saison 98-99

Championnat à 4

- **Equipe 1** : 2^{ème} de poule en 3^{ème} division (gagne en barrage et monte en 2^{ème} division).
- **Equipe 2** : 5^{ème} de poule en 3^{ème} division (gagne en barrage et reste en 3^{ème} division).
- **Equipe 3** : 3^{ème} de poule en 4^{ème} division.

Championnat à 6

- **Equipe 1** : 4^{ème} de poule ; se maintient en Honneur.

Championnat jeunes

- **Equipe cadets** : 2^{ème} en 1^{ère} division.
 - **Equipe minimes** : 2^{ème} en 1^{ère} division.
- (Chaque équipe obtient 9 victoires sur 10 rencontres disputées !!!).

Coupes nationales

- **Equipe adultes (n°2 et 3)** : éliminées à l'échelon départemental.
 - **Equipe adultes (n°1)** : qualifiée pour les finales nationales à Melun. Éliminée en 1/4 de finale (BENARD Gilles, BAYOL Julien).
 - **Equipe jeunes** : qualifiée pour les finales nationales à Melun. Éliminée en 1/4 de finale (MINEO Benjamin, ROUX Romain, DUBUC James).
- (L'entente est le seul club de l'Ile-de-France à être présent en adultes et en jeunes).

Coupes départementales

Vainqueurs de la Coupe départementale en "Minimes" (DUBUC James, ROUX Romain).
En "Messieurs", éliminés en 1/8^{ème} de finale.

Championnat de Seine-et-Marne

6 qualifiés pour l'échelon Ile-de-France, une

médaille de Bronze en cadettes (CORTINA Ludivine). Un titre de Champion départemental en simple et en double en poussins en UFOLEP (MINEO Jean-René).

Championnat Ile-de-France

1 qualifié pour l'échelon national. Un titre de Champion Ile-de-France en simple et en double en poussins en UFOLEP (MINEO Jean-René).
Dommage, il n'y a pas de championnat de France poussins.

Championnat de France

1 qualifié éliminé en 1/4 (MINEO Benjamin).

Manifestation annuelle

Tournoi avec 130 participations. Excellents résultats de nos joueurs à ce tournoi (Gilles, James, Stéphane, Mickaël, Benjamin, Romain, Fabrice, Aurélie, etc...).

Tournoi des jeunes du club le 16 juin

20 participants. Malgré les handicaps (jusqu'à 20 points sur 31), ce sont toujours les mêmes qui se sont distingués. Chacun a reçu sa récompense.



Pour les jeunes : reprise des entraînements
mercredi 18 août, 17 h, préau école Courbeton,
M. Vibert 01 64 32 72 02.

Yoseikan Dakaïto Ryu

Vous désirez pratiquer une discipline qui allie la self-défense, la maîtrise de soi ainsi que le respect des autres dans une ambiance formidable sans esprit de compétition, ni d'agressivité ; alors venez

nous rejoindre les mercredis à partir du 15 septembre 1999 à 19h pour les enfants de 6 à 12 ans et à partir de 20h pour les plus de 12 ans.

Archerie de Pontville Section tir à l'arc

Le club et son initiateur avec l'obtention par la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC du label "Ecole Française de Tir à l'Arc" se porte bien. Ce label intervient après cinq années de travail, de sérieux et de compétence de nos prestations ; il concrétise un effort soutenu dans la qualité de l'enseignement dispensé, et c'est un juste retour des choses.

Inscriptions

Nous vous prêtons le matériel et vous initions à ce merveilleux sport qu'est le tir à l'arc ; les cours sont dispensés par un initiateur diplômé de la Fédération Française de Tir à l'Arc. Passages de plumes et de flèches agréées F.F.T.A.

Participation aux différentes compétitions organisées par la Fédération et les clubs régionaux.

Licence et certificat médical obligatoires.

Les renseignements complémentaires vous seront donnés sur place les jours d'entraînement le samedi 13h30 et le lundi 14h, ou au 01 64 32 72 56.



E.S.L. Ecole d'Arts Plastiques

Quinze ans déjà, et toujours des enfants, des adolescents, des adultes qui s'émerveillent de découvrir leurs potentialités artistiques et l'Art.

Cette année fut fructueuse en apprentissages et découvertes :

- la calligraphie (latine, chinoise, arabe, et personnelle)
- les objets vus par les cubistes, les post-cubistes, J.P. Reynaud
- la lumière-matière avec Monet, l'espace-lumière en aquarelle
- la technique du couteau
- et toujours la mer, le paysage, les personnages, etc.

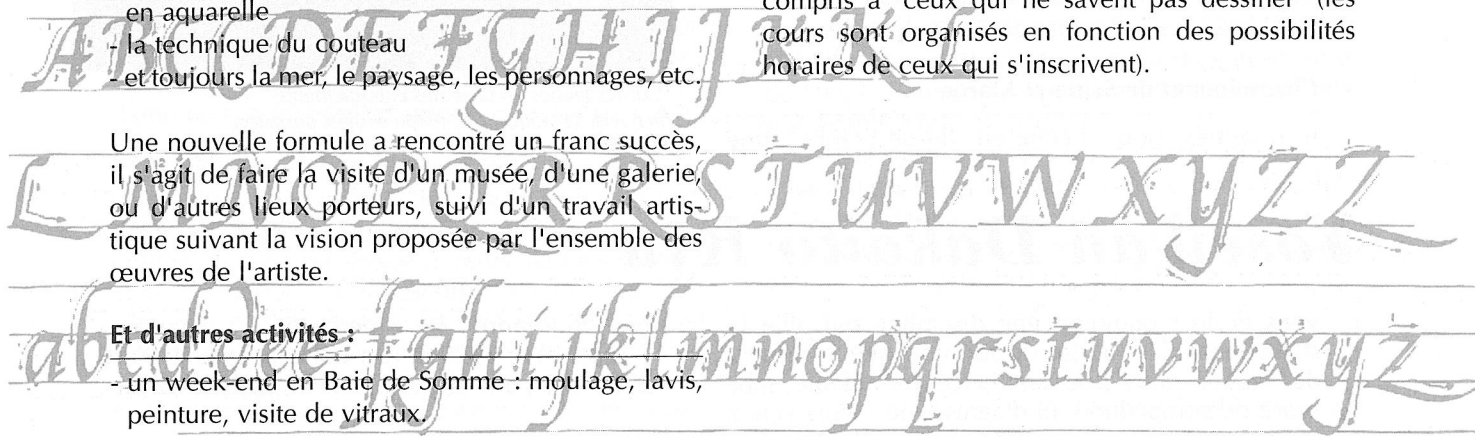
Une nouvelle formule a rencontré un franc succès, il s'agit de faire la visite d'un musée, d'une galerie, ou d'autres lieux porteurs, suivi d'un travail artistique suivant la vision proposée par l'ensemble des œuvres de l'artiste.

Et d'autres activités :

- un week-end en Baie de Somme : moulage, lavis, peinture, visite de vitraux.

- une conférence à la galerie du Jeu de Paume pour connaître les artistes japonais du mouvement Gutai
- des journées de peinture en extérieur, à propos du genre de la veduta

Les inscriptions à l'école se feront les jours de l'exposition, le samedi et le dimanche 11 et 12 septembre 1999. Les cours commencent ensuite, nous vous souhaitons nombreux pour vous faire partager notre plaisir. Les cours s'adressent à tous, y compris à "ceux qui ne savent pas dessiner" (les cours sont organisés en fonction des possibilités horaires de ceux qui s'inscrivent).



Le club de l'Age d'Or

Programme de fin d'année... et de siècle

9 et 10 septembre : 2 jours au Futuroscope (1 100 F.)

14 octobre : Epernay (195 F.)

Cave Mercier - Calèche - repas Champenois - terme (avec foie gras).

15 novembre : Fontainebleau (125 F.)

Spectacle Isabelle Aubret.

21 novembre : Orée de la Bassée (50 F.)

Thé dansant.

7 décembre : Théâtre Mutualité (275 F.)

"La douche écossaise" avec Danielle Darrieux et Dominique Lavanant.

10 décembre : salle Orée de la Bassée

Assemblée générale (les candidatures au conseil d'administration seront les bienvenues).

14 octobre :
calèche,
champagne
et terroir.



Renseignements et inscriptions

M. Vibert : 01 64 32 72 02

Association P.A.R.E.N.T.S.

C'est déjà la rentrée

L'association "P.A.R.E.N.T.S." espère que chacun de vous a passé d'aussi bonnes vacances que faire se peut. Toutefois, il est sûr que pour certaines familles, quoi que l'on puisse dire ou faire, les vacances ne diffèrent pas de la vie quotidienne qui est la leur.

Une vie quotidienne faite de tracas et de galères dûs bien souvent au dérapage de l'un des siens. Que ce soit face à la délinquance ou la toxicomanie, ces familles s'isolent, volontairement ou non, du monde extérieur tout en essayant de n'en rien laisser paraître, les "autres" ne comprennent pas !

Détrompez-vous, l'isolement n'a jamais été un remède contre ces fléaux.

L'association vous rappelle que ses buts sont :

- d'aider les familles et leurs enfants face à ces problèmes
- d'aider à l'orientation des jeunes vers des organismes spécialisés
- de mener des actions de prévention contre la toxicomanie et la délinquance
- de soutenir les familles dans les moments difficiles qu'elles traversent

Dites-vous que vous n'êtes pas des "coupables" mais des "victimes", et n'hésitez plus à en parler avec quelqu'un qui non seulement vous "entendra", mais vous "écouterà" tout en vous garantissant un anonymat total.

Vous pouvez nous joindre au : 01 64 32 55 27 ou au 01 64 70 34 83.

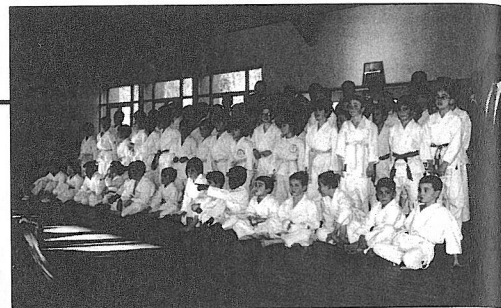
Aux jeunes de la commune qui ont participé à la brocante du 27 juin 1999

Si vous désirez participer au vide-greniers du mois de septembre organisé par le Comité des Oeuvres Sociales du Personnel Communal, l'association "P.A.R.E.N.T.S." se propose de prendre en charge la moitié du montant de l'inscription afin de vous dédommager d'une demie journée gâchée par le temps. Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous afin que nous puissions faire le nécessaire.

Nom	Prénom	Age	Adresse

A retourner le plus tôt possible à :

Association P.A.R.E.N.T.S. - 23, rue du Pré Vert - 77130 Saint-Germain-Laval



E.S.L. Karatedo Shotokan

L'Art de Self-Défense...

Le club de Karaté va bientôt fêter ses 15 printemps dans notre commune, ce n'est pas le fruit du hasard ! Quinze années de travail, en ayant pour objectif d'encadrer, d'apprendre, comprendre, éduquer, encourager nos plus ou moins jeunes (le plus âgé a 66 ans !). C'est ce qui fait notre succès, avec l'aide du bureau nous sommes à l'écoute et aux besoins des membres du club ; une douzaine de ceintures noires formées, des compétitions pour ceux qui sont intéressés, des stages "Self-Défense ou Nunchaku" des journées stage/repas en plein air (120 participants).

Notre club, c'est aussi l'art de bien se comporter en toutes occasions, le courage (de passer ses grades et ses diplômes et de les afficher clairement), l'humilité, le respect (des anciens, du prof), la franchise, l'honnêteté, la politesse...

Voilà les valeurs essentielles que le club défend, tel un samouraï des temps modernes, notre professeur se bat pour les conforter, il a l'honnêteté de se recycler régulièrement à l'I.N.S.E.P à Paris, de se présenter aux passages de grades officiels de la Fédération Française et tout cela, il le fait toujours

avec plaisir pour ses élèves ; c'est pour cela qu'au nom du club nous lui disons "MERCI" pour ces quinze années d'abnégation !!!

Inscriptions et renseignements :

Saint-Germain-Laval : le vendredi 3, lundi 6, mardi 7, jeudi 9, vendredi 10 septembre à partir de 17h salle polyvalente "l'Orée de la Bassée".

Ouverture des cours : le lundi 13 septembre.

Horaires des cours :

Cours enfants : **VENDREDI** salle polyvalente l'Orée de la Bassée de 18h05 à 19h05.

MARDI salle polyvalente l'Orée de la Bassée (à partir de 5 ans et demi) de 17h30 à 18h30.

Cours adultes : **LUNDI** de 18h à 19h débutants, 19h05 à 20h30 confirmés, avancés. **JEUDI** de 19h à 20h (débutants/avancés) de 20h05 à 20h45 (supérieurs). **SAMEDI** de 10h à 11h pour les "vétérans" Self-Défense.

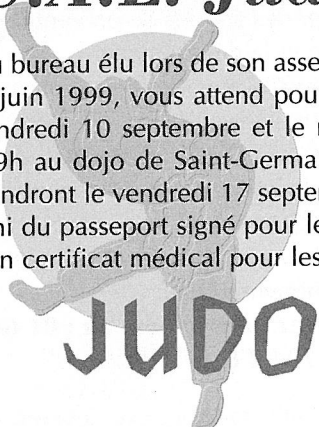
Certificat médical obligatoire.

Les kimonos et équipements divers peuvent être achetés au club (neufs ou occasions).

Renseignements : 01 64 32 72 56

C.E.S.A.L. Judo

Le nouveau bureau élu lors de son assemblée générale du 11 juin 1999, vous attend pour les inscriptions le vendredi 10 septembre et le mardi 14 de 17h30 à 19h au dojo de Saint-Germain-Laval. Les cours reprendront le vendredi 17 septembre 1999 à 17h30 muni du passeport signé pour les non débutants et d'un certificat médical pour les débutants.



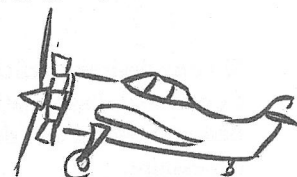
Bureau du C.E.S.A.L. Montereau section judo pour la saison 1999-2000

M. PIERDET Olivier	Président
M. LEGAY Patrice	Président-adjoint
Mme BORDE Catherine	Secrétaire
Mme BISSON Anny	Secrétaire-adjointe
M. MENETRIER François	Trésorier
M. GAUTHIER Joël	Trésorier-adjoint

Pour tous renseignements, téléphoner aux heures de cours au dojo au 01 60 96 25 54 ou contacter M. PIERDET Olivier au 01 64 70 22 37.

Un baptême de l'air vous intéresse ?

Si vous avez entre 6 et 20 ans, retournez le bulletin ci-dessous à :
Association P.A.R.E.N.T.S. - 23, rue du Pré Vert - 77130 Saint-Germain-Laval
Renseignements au 01 64 70 34 83 ou 01 64 32 55 27
La date retenue pour ce projet sera en fonction du nombre de participants.
Le prix est fixé à 60 F.



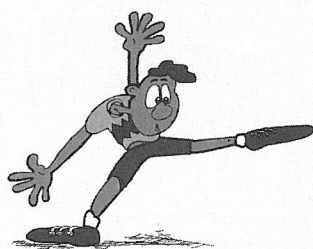
Nom	Prénom	Age	Adresse

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL

Reprise le 13 septembre

Gymnastique volontaire adultes

Vous avez envie de bouger, de redécouvrir et de faire travailler tous vos muscles, l'A.C.S.G. vous propose une activité accessible à tous.
Les mouvements sont rythmés par la musique et nous menons le front :



ENDURANCE
RENFORT MUSCULAIRE
SOUPLESSE



Venez activer et embellir votre corps avec nous, en vous inscrivant à l'une des deux séries de cours dispensés sous le préau de l'école primaire de Courbeton.

SI ÇA NE VOUS VA PLUS, ÇA NOUS VA !



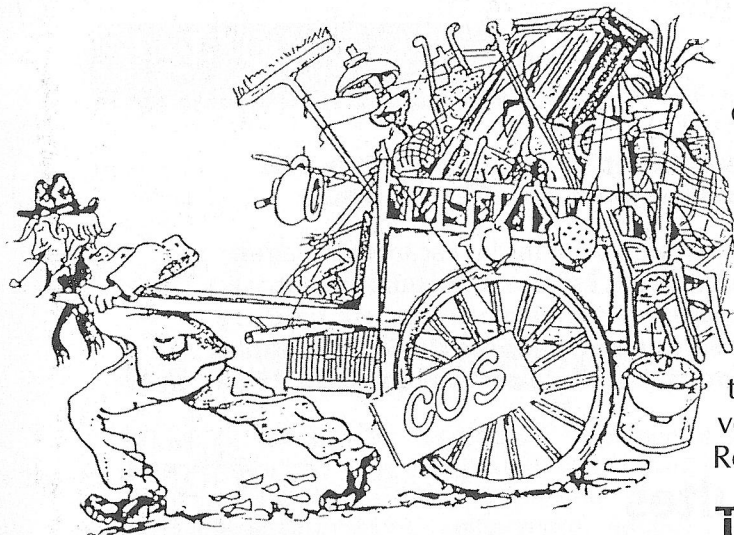
SAMEDI 16 OCTOBRE 1999

Les sacs mis à votre disposition à cet effet, devront être déposés en mairie avant le vendredi 15 octobre - 17h30.

Comme les autres années, nous vous remercions de votre collaboration et de votre générosité.



Association des Paralysés de France



Le Comité d'Oeuvres Sociales du Personnel Communal de Saint-Germain-Laval, organise le dimanche 19 septembre 1999, sur la place de l'Eglise, sa 6^{ème} brocante/vidé-greniers, de 8h30 à 18h.

L'installation pourra s'effectuer à partir de 7h30. Pour la réservation, s'inscrire en mairie, munis d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture du secrétariat à compter du 1^{er} août 1999. Un coupon d'inscription sera à remplir et le paiement s'effectuera obligatoirement en même temps. Un ticket vous sera remis avec votre numéro d'emplacement. Réservation en fonction des places disponibles.

Tarifs : Commune : 10 F. le mètre.
Extérieur : 20 F. le mètre.
Sur place : buvette, sandwiches, saucisses, frites, gâteaux...

6^{ème} VIDE GRENIERS

**A SAINT-GERMAIN-LAVAL
DIMANCHE
19 SEPTEMBRE
1999**



Avec cette année, la participation de l'É.S.L. Anim'

qui vous proposera des stands de jeux, une exposition Auto ASA Melun, du Yoseikan Budo, les percussions "The Complet Mandingue", un lâcher de pigeons et bien d'autres activités...

Restauration sur place.

Renseignements et inscriptions en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au 01 64 32 10 62.

Nom - Prénom :

Adresse :

Qualité : PARTICULIER ☐

PROFESSIONNEL ☐

(n° Registre)

TARIFS : 10 Frs x mètre = Frs

20 Frs x mètre = Frs

SIGNATURE :